



# EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

58 Grande Rue

60130 LIEUVILLERS

## ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

# SOMMAIRE CHD

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation.....	3
Attestation/Rapport.....	3
<b>DOSSIER DE GESTION.....</b>	<b>4</b>
Synthèse.....	5
Soldes Intermédiaires de Gestion.....	6
<b>COMPTE ANNUELS.....</b>	<b>7</b>
Bilan - Actif.....	8
Bilan - Passif.....	9
Compte de résultat synthétique.....	10
Compte de résultat synthétique.....	11
Faits caractéristiques de l'exercice.....	12
<b>DETAIL DES COMPTES.....</b>	<b>14</b>
Bilan - Actif détaillé.....	15
Bilan - Passif détaillé.....	16
Compte de résultat détaillé.....	17
<b>IMPRIMES FISCAUX.....</b>	<b>19</b>
Réel simplifié.....	20

# ATTESTATION

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE**  
Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	51 866 €
Chiffre d'affaires	187 584 €
Résultat net comptable	1 715 €

Fait à BEAUVAIIS,  
Le 30/05/2024.

Roussel Clément,  
Expert-comptable.





## **DOSSIER DE GESTION**

---

# SYNTÈSE

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	187 584	186 939		645	
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	187 584	186 939		645	
Marge commerciale					
Marge globale	171 178	173 286		-2 108	-1
Valeur ajoutée	127 035	128 797		-1 762	-1
Excédent brut d'exploitation	5 614	8 573		-2 959	-35
Amortissements et provisions	4 446	4 029		417	10
Résultat d'exploitation	2 387	7 563		-5 176	-68
Résultat financier	-16	-75		58	78
Résultat courant	2 371	7 488		-5 117	-68
Résultat exceptionnel	-300			-300	
Résultat net de l'exercice	1 715	6 426		-4 711	-73

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	6 161	10 456		-4 294	-41
Fonds de roulement net global	23 204	23 198		6	
Besoin en fonds de roulement	15 451	12 295		3 155	26
Trésorerie	7 754	10 903		-3 149	-29

RATIOS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)	65	48		17	34
Crédit fournisseurs (en jours)	43	30		13	42
Rotation stocks (en jours)	1	1			
Autonomie financière	16	2		14	661
Capacité de remboursement					
Taux d'endettement					
Rentabilité financière					
Rentabilité commerciale					

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation
					en valeur en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>187 584</b>	<b>100</b>	<b>186 939</b>	<b>100</b>	<b>645</b>
Ventes de marchandises					
- Coût d'achat des march. vendues					
<b>MARGE COMMERCIALE</b>					
Production vendue (biens et services) *	187 584	100	186 939	100	645
+ / - Production stockée *					
+ Production immobilisée *					
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE *</b>	<b>187 584</b>	<b>100</b>	<b>186 939</b>	<b>100</b>	<b>645</b>
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	<b>187 584</b>	<b>100</b>	<b>186 939</b>	<b>100</b>	<b>645</b>
- Matières premières *	16 406	9	13 653	7	2 753
- Sous-traitance (directe) *					20
<b>MARGE DE PRODUCTION *</b>	<b>171 178</b>	<b>91</b>	<b>173 286</b>	<b>93</b>	<b>-2 108</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>171 178</b>	<b>91</b>	<b>173 286</b>	<b>93</b>	<b>-2 108</b>
- Autres achats	10 105	5	10 329	6	-223
- Charges externes	34 038	18	34 160	18	-123
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>127 035</b>	<b>68</b>	<b>128 797</b>	<b>69</b>	<b>-1 762</b>
Subventions d'exploitation	8 167	4	7 167	4	1 000
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 233	4	6 517	3	1 717
- Salaires et traitements	113 668	61	112 417	60	1 251
- Charges sociales	7 687	4	8 457	5	-770
Total	-121 421	-65	-120 224	-64	-1 197
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 614</b>	<b>3</b>	<b>8 573</b>	<b>5</b>	<b>-2 959</b>
Reprises sur dép., prov., amorts	1 139	1	3 385	2	-2 246
+ Transferts de charges d'exploitation	81		29		52
+ Autres produits d'exploitation	4 446	2	4 029	2	417
- Dotations amort. et dépréciations			394		-394
- Autres charges d'exploitation			-1 010		-100
Total	-3 227	-2	-1		-2 217
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 387</b>	<b>1</b>	<b>7 563</b>	<b>4</b>	<b>-5 176</b>
Opérations en commun	15		5		9
+ Produits financiers	31		80		-49
- Charges financières	-16		-75		58
Total					78
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 371</b>	<b>1</b>	<b>7 488</b>	<b>4</b>	<b>-5 117</b>
+ Produits exceptionnels (1)	300				300
- Charges exceptionnelles (2)	356		1 062	1	-706
- Participation des salariés			-1 062	-1	406
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-656				38
Total					
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>1 715</b>	<b>1</b>	<b>6 426</b>	<b>3</b>	<b>-4 711</b>
(1) dont produits cessions éléments cédés					
(2) dont valeurs comptables éléments cédés					
* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice					



## **COMPTES ANNUELS**

---

# BILAN - ACTIF

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	9 790	7 572	2 219			
Autres immobilisations corporelles	16 846	11 490	5 356			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	50		50			
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 506		1 506			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>28 193</b>	<b>19 062</b>	<b>9 131</b>	<b>18</b>	<b>11 916</b>	<b>24</b>
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 587		1 587	3		
Créances						
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	33 249		33 249	64		
Autres créances (3)						
Fournisseurs débiteurs						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	7 754		7 754	15		
Charges constatées d'avance (3)	145		145			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>42 735</b>		<b>42 735</b>	<b>82</b>	<b>36 885</b>	<b>76</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>70 928</b>	<b>19 062</b>	<b>51 866</b>	<b>100</b>	<b>48 801</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0 )	1 000	2	1 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100	56	100	47
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	29 144		22 718	
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 715	3	6 426	13
SITUATION NETTE	31 959	62	30 244	62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>31 959</b>	<b>62</b>	<b>30 244</b>	<b>62</b>
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	377	1	4 870	10
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 080	14	4 781	10
Dettes fiscales et sociales	11 077	21	8 906	18
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 374	3		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>19 907</b>	<b>38</b>	<b>18 557</b>	<b>38</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>51 866</b>	<b>100</b>	<b>48 801</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

19 907

18 557

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	187 584	100	186 939	100	645	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>187 584</b>	<b>100</b>	<b>186 939</b>	<b>100</b>	<b>645</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	8 167	4	7 167	4	1 000	14
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 139	1	3 385	2	-2 246	-66
Autres produits	81		29		52	181
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>196 970</b>	<b>105</b>	<b>197 519</b>	<b>106</b>	<b>-549</b>	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 406	9	13 653	7	2 753	20
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	44 143	24	44 489	24	-346	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	8 233	4	6 517	3	1 717	26
Salaires et traitements	113 668	61	112 417	60	1 251	1
Charges sociales	7 687	4	8 457	5	-770	-9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	4 446	2	4 029	2	417	10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges			394		-394	-100
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>194 583</b>	<b>104</b>	<b>189 956</b>	<b>102</b>	<b>4 627</b>	<b>2</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 387</b>	<b>1</b>	<b>7 563</b>	<b>4</b>	<b>-5 176</b>	<b>-68</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation	(3)					
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)					
Autres intérêts et produits assimilés	(3)					
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>15</b>		<b>5</b>		<b>9</b>	<b>171</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	(4)					
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>31</b>		<b>80</b>		<b>-49</b>	<b>-61</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-16</b>		<b>-75</b>		<b>58</b>	<b>78</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>2 371</b>	<b>1</b>	<b>7 488</b>	<b>4</b>	<b>-5 117</b>	<b>-68</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>300</b>				<b>300</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-300</b>				<b>-300</b>	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>196 985</b>	<b>105</b>	<b>197 525</b>	<b>106</b>	<b>-539</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>195 270</b>	<b>104</b>	<b>191 098</b>	<b>102</b>	<b>4 172</b>	<b>2</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>1 715</b>	<b>1</b>	<b>6 426</b>	<b>3</b>	<b>-4 711</b>	<b>-73</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées  
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

EARL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 51 866,42 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 714,91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le .

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

EARL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (réduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



## **DETAIL DES COMPTES**

---

# BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	2 219	4 108	-1 890	-46
<i>Matériel industriel</i>	9 790	9 790		
<i>Amort. matériel industriel</i>	-7 572	-5 682	-1 890	-33
Autres immobilisations corporelles	5 356	6 251	-895	-14
<i>Install. agencements divers</i>	13 098	11 436	1 662	15
<i>Matériel de bureau &amp; informat</i>	710	710		
<i>Mobilier</i>	3 038	3 038		
<i>Amort. install &amp; agencements</i>	-7 849	-5 900	-1 949	-33
<i>Amort. du mat. de bureau &amp; inf</i>	-710	-710		
<i>Amort. mobilier</i>	-2 931	-2 323	-608	-26
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	50	50		
<i>Titres immobilisés / droit de</i>	50	50		
Autres immobilisations financières	1 506	1 506		
<i>Dépots &amp; cautionnements versés</i>	1 506	1 506		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>9 131</b>	<b>11 916</b>	<b>-2 784</b>	<b>-23</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Fournisseurs - acomptes versés</i>	1 587		1 587	
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	33 249	24 642	8 607	35
Autres (3)				
<i>Personnel - rémunérations</i>	18		-18	-100
Fournisseurs débiteurs				
Disponibilités				
<i>Credit agricole</i>	7 754	10 903	-3 149	-29
<i>Crédit agricole excédent pro.</i>	7 236	898	6 338	705
Charges constatées d'avance (3)	518	10 005	-9 487	-95
<i>Charges constatées d'avance</i>	145		145	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>42 735</b>	<b>36 885</b>	<b>5 850</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>51 866</b>	<b>48 801</b>	<b>3 066</b>	<b>6</b>

# BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

En Euro

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0 )	1 000	1 000		
<i>Capital</i>	1 000	1 000		
Réserves				
Réserve légale	100	100		
<i>Reserve legale</i>	100	100		
Autres réserves	29 144	22 718	6 426	28
<i>Autres reserves</i>	29 144	22 718	6 426	28
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	1 715	6 426	-4 711	-73
SITUATION NETTE	31 960	30 245	1 715	6
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>31 959</b>	<b>30 244</b>	<b>1 715</b>	<b>6</b>
AUTRES FONDS PROPRES				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
PROVISIONS				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	377	4 870	-4 493	-92
<i>Emprunt 22 000 €</i>	377	4 870	-4 493	-92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 080	4 781	2 299	48
Dettes fiscales et sociales	11 077	8 906	2 171	24
<i>Personnel - rémunérations</i>	46		46	
<i>Personnel oppositions</i>	84		84	
<i>Dettes prov/congés payés</i>	3 146	2 876	269	9
<i>Urssaf</i>	1 340	1 151	189	16
<i>Retraite</i>	1 428	1 609	-181	-11
<i>Charges sociales sur congés</i>	509	430	78	18
<i>Etat- impôts sur les bénéfices</i>	356	614	-258	-42
<i>Taxe sur les salaires</i>	2 067	752	1 315	175
<i>Taxe apprentissage</i>		449	-449	-100
<i>Particip formation cdd</i>	2 101	1 024	1 077	105
Autres dettes	81		81	
<i>Autres comptes debit ou credit</i>	81		81	
Clients crébiteurs	1 293		1 292,90	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>19 907</b>	<b>18 557</b>	<b>1 351</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>51 866</b>	<b>48 801</b>	<b>3 066</b>	<b>6</b>

(1) Dont à moins d'un an

19 907

18 557

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	187 584	100	186 939	100	646	
<i>Prestations de services</i>	187 584	100	186 939	100	646	
<i>Montant net du chiffre d'affaires</i>	<b>187 584</b>	<b>100</b>	<b>186 939</b>	<b>100</b>	<b>645</b>	
Subventions d'exploitation	8 167	4	7 167	4	1 001	14
<i>Subventions d'exploitation</i>	8 167	4	7 167	4	1 001	14
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	1 139	1	3 385	2	-2 245	-66
<i>Aide caf covid</i>	1 139	1	2 564	1	-1 425	-56
<i>Aide activité partielle</i>			820		-820	-100
Autres produits	81		29		52	181
<i>Produits divers de gestion cou</i>	81		29		52	181
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>196 970</b>	<b>105</b>	<b>197 519</b>	<b>106</b>	<b>-549</b>	
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	16 406	9	13 653	7	2 753	20
<i>Achats alimentaires</i>	13 365	7	12 077	6	1 289	11
<i>Achats produits (couches)</i>	3 041	2	1 577	1	1 465	93
Autres achats et charges externes	44 143	24	44 489	24	-346	-1
<i>Achats fourniture eau</i>	96		98		-2	-2
<i>Achats fourniture électricité</i>	978	1	1 094	1	-116	-11
<i>Floul</i>	2 514	1	3 075	2	-561	-18
<i>Achats petits équipements</i>	2 461	1	2 177	1	284	13
<i>Achats équipements enfants</i>	3 864	2	3 711	2	153	4
<i>Achats fournitures administrat</i>	192		173		19	11
<i>Sous traiteance generale</i>	95				95	
<i>Credit ball mobilier</i>	4 107	2	4 107	2	0	0
<i>Locations immobilières</i>	10 357	6	9 946	5	411	4
<i>Location logiciel</i>	526		61		466	766
<i>Entretien s/biens immobiliers</i>	1 345	1	3 507	2	-2 162	-62
<i>Télésurveillance sepsad</i>	670		655		14	2
<i>Multirisques</i>	1 988	1	2 346	1	-359	-15
<i>Assurance sur emprunt</i>	762		720		42	6
<i>Documentation générale</i>	1 230	1	1 452	1	-222	-15
<i>Personnel interimaire</i>	1 153	1	750		403	54
<i>Honoraires comptables</i>	2 651	1	2 494	1	157	6
<i>Honoraires juridiques</i>	1 920	1	660		1 260	191
<i>Honoraires du social</i>	2 411	1	3 607	2	-1 196	-33
<i>Frais d'actes &amp; contentieux</i>	45		45		0	0
<i>Cadeaux clientele</i>			59		-59	-100
<i>Voyages et déplacements</i>	2 253	1	2 310	1	-57	-2
<i>Missions et réceptions</i>	747		236		512	217
<i>Affranchissements</i>	51		67		-16	-23
<i>Frais de télécommunications</i>	1 116	1	561		555	99
<i>Frais bancaires</i>	579		578		1	
<i>Concours divers (cotisations)</i>	32				32	
Impôts, taxes et versements assimilés	8 233	4	6 517	3	1 717	26
<i>Taxe sur les salaires</i>	5 353	3	3 669	2	1 685	46
<i>Formation professionnelle</i>	2 566	1	1 549	1	1 017	66
<i>Taxe d'apprentissage</i>	-417		449		-866	-193
<i>Contribution éco territoriale</i>	731		703		28	4
<i>Autres taxes</i>			147		-147	-100
Salaires et traitements	113 668	61	112 417	60	1 251	1
<i>Salaires appointements comm.</i>	79 292	42	77 658	42	1 634	2
<i>Rémunération gérance</i>	24 300	13	22 380	12	1 920	9
<i>Charges soc oblig gérance</i>	8 772	5	9 434	5	-662	-7
<i>Charges soc facult gerance</i>	364		580		-216	-37
<i>Congés payés</i>	269		757		-488	-64
<i>Prime de partage de la valeur</i>			600		-600	-100
<i>Indemnités rupture conv.</i>	670				670	

# COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Indemnité activité partielle			1 009	1	-1 009	-100
Charges sociales	7 687	4	8 457	5	-770	-9
Cotisations urssaf	5 699	3	5 644	3	55	1
Cotisations mutuelle	465		1 040	1	-575	-55
Cotisations retraite	1 263	1	1 308	1	-46	-3
Cotisations - prov sur cp	78		9		69	783
Medecine travail pharmacie	182		102		80	79
Aures charges de personnel			354		-354	-100
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 446	2	4 029	2	417	10
Dot/immob. corporelles	4 446	2	4 029	2	417	10
Autres charges			394		-394	-100
Charges de gestion courante			394		-394	-100
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>194 583</b>	<b>104</b>	<b>189 956</b>	<b>102</b>	<b>4 627</b>	<b>2</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 387</b>	<b>1</b>	<b>7 563</b>	<b>4</b>	<b>-5 176</b>	<b>-68</b>
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	15		5		9	171
Autres produits financiers	15		5		9	171
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>15</b>		<b>5</b>		<b>9</b>	<b>171</b>
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	31		80		-49	-61
Intérêts sur emprunt	31		80		-49	-61
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>31</b>		<b>80</b>		<b>-49</b>	<b>-61</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-16</b>		<b>-75</b>		<b>58</b>	<b>78</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 371</b>	<b>1</b>	<b>7 488</b>	<b>4</b>	<b>-5 117</b>	<b>-68</b>
Produits exceptionnels						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	300				300	
Penalités et amendes	300				300	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>300</b>				<b>300</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-300</b>				<b>-300</b>	
Impôt sur les bénéfices						
Impots sur les bénéfices	356		1 062	1	-706	-66
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>196 985</b>	<b>105</b>	<b>197 525</b>	<b>106</b>	<b>-539</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>195 270</b>	<b>104</b>	<b>191 098</b>	<b>102</b>	<b>4 172</b>	<b>2</b>
Bénéfice ou Perte	1 715	1	6 426	3	-4 711	-73



## **IMPRIMES FISCAUX**

---

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

### A | IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :			
EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE 58 Grande Rue 60130 LIEUVILLERS					
SIRET   8   4   2   0   7   5   8   8   9   0   0   0   1   9		Mél : crecheaupaysdalice@gmail.com			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :			

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
---	--

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET												
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

### B | ACTIVITE

Activités exercées	Accueil de jeunes enfants	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------	--

### C | RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	2 371	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

### 2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		

### 3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art .44 octies A	<input type="checkbox"/>
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

### D | IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
--	--

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	
--	--

### E | CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

### F | CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

### G | ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
--	-----------------------

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
--	---------------------

4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom / Adresse État de résidence N°
---	--

### H | COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	---	------------------------------	--	-------------------

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.  
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.**

<b>Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :</b>  CHD BEAUVAINS 1 RUE JEAN MONNET 60000 BEAUVAINS  <i>Tél :</i>			<b>Nom et adresse du conseil :</b>  <i>Tél :</i>		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 29/05/24	Lieu : SAINS-MORAINVILLERS	
<i>N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné</i>			Qualité et nom du signataire :		GERANTE PAULINE LENEUTRE
<i>Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] prestataire :</i>			Signature		

Copyright Groupe ISA ( 2024 ) ISACOMPTA

**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD**

<b>I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							<b>c</b>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							<b>d</b>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							<b>e</b>		
							<b>f</b>		
							<b>g</b>		
							<b>h</b>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							<b>i</b>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							<b>j</b>		
Montant des revenus répartis (5)							<b>Total (a à h)</b>		
<b>J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements				
		1	2	3	4	5	6	7	8
<b>K DIVERS</b>									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>									
<b>REMUNERATIONS</b>		<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%</b>							
						0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)</b>									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise	EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE			Néant	<input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise	58 Grande Rue		60130	LIEUVILLERS				
SIRET	8   4   2   0   7   5   8   8   9   0   0   0   1   9							
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12		Durée de l'exercice précédent*	12				
				Exercice N clos le	3   1   1   2   2   0   2   3			
	<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements-Provisions	Net			
		1		2	3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations {	Fonds commercial *	010	012				
	incorporelles	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles*		028	26 637	030	19 062	7 575	
	Immobilisations financières * (1)		040	1 557	042		1 557	
	<b>Total I (5)</b>		044	28 193	048	19 062	9 131	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 587	066		1 587	
	Créances {	Clients et comptes rattachés *	068	33 249	070		33 249	
	(2)	Autres* (3)	072		074			
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	7 754	086		7 754	
	Charges constatées d'avance*		092	145	094		145	
		<b>Total II</b>		096	42 735	098		42 735
		<b>Total général (I + II)</b>		110	70 928	112	19 062	51 866
	<b>PASSIF</b>					Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	1 000		
	Ecart de réévaluation				124			
	Réserve légale				126	100		
	Réserves réglementées *				130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	)		132	29 144		
	Report à nouveau				134			
	Résultat de l'exercice				136	1 715		
	Subventions d'investissement				137			
	Provisions réglementées				140			
		<b>Total I</b>			142	31 959		
Provisions pour risques et charges				154				
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	377		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	7 080		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	)		172	11 077		
	Comptes courants d'associés				173			
	Autres dettes				175	1 374		
	Produits constatés d'avance				174			
		<b>Total III</b>			176	19 907		
		<b>Total général (I + II + III)</b>			180	51 866		
	RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 662		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

## COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE		Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le		
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		3   1   1   2   2   0   2   3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		services *		217	218		
	Production stockée*	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )		222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226	8 167		
	Autres produits			230	1 220		
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>			232	196 970		
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises)*			236			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	16 406		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes*: ( dont crédit-bail : - mobilier : .....4.107 - immobilier :..... )			242	44 143		
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont CFE et CVAE * )	243	731	244	8 233		
	Rémunérations du personnel*			250	113 668		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 687		
	Dotations aux amortissements* ( dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI )	255		254	4 446		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 } 32	262					
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			264	194 583		
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	2 387		
Produits financiers (III)		15		294	31		
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)	dons amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347			300	300		
	dons amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) 348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	356		
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	1 715		
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	1 715		
Réintegrasions	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	356		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	OPC*	Ecart de valeurs liquidatives sur 248	330	300		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 )	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44. octies A)	987		342		
Deductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD ( 44 sexdecies) 992	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
Déficits	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352   2 371   354		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables : * .....	dont imputés sur le résultat :			360		
	<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370   2 371   372		

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3)

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE										Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416			
		Terrains	420		422		424		426			
		Constructions	430		432		434		436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 790	442		444		446	9 790		
		Installations générales agencements, aménagements divers	450	11 436	452	1 662	454		456	13 098		
		Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	3 748	472		474		476	3 748			
Immobilisations financières		480	1 557	482		484		486	1 557			
<b>TOTAL</b>		490	26 531	492	1 662	494		496	28 193			
<b>II AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		495		497		498		499				
Fonds commercial		500		502		504		506				
Autres immobilisations incorporelles		510		512		514		516				
Immobilisations corporelles	Terrains	520		522		524		526				
	Constructions	530	5 682	532	1 890	534		536	7 572			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	540	5 900	542	1 949	544		546	7 849			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	550		552		554		556				
	Matériel de transport	560	3 034	562	608	564		566	3 641			
		<b>TOTAL</b>	570	14 616	572	4 446	574		576	19 062		
	<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR</b>											
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values							
					Court terme * ⑤	Long terme			19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>					579	Régularisations	590	583	594	595		
						<b>TOTAL</b>	596	585	597	599		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

Néant  \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agences amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL		770	775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

982

Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)

982  
bis

Nombre d'opérations sur l'exercice (2)

ter

Déficits imputés

983

Déficits reportables

984

Déficits de l'exercice

860

Total des déficits restant à reporter

870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

5

## DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : ....01/01/2023..... et clos le : ....31/12/2023.....		Durée en nombre de mois 12
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :		376 3
	Dont apprentis	657
	Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108 187 584
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
		<b>TOTAL 1</b> 106 187 584
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115 81
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113 8 167
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
		<b>TOTAL 2</b> 144 8 247
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>		
Achats		121 26 512
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125 19 048
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
		<b>TOTAL 3</b> 152 45 559
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137 150 272
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117 150 272
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020 X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022 187 584 Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence		024 0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3
Date de cessation		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(1) Néant \* 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

8 | 4 | 2 | 0 | 7 | 5 | 8 | 8 | 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE

ADRESSE (voie)

58 Grande Rue

CODE POSTAL

60130

VILLE

LIEUVILLERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  MME Nom patronymique  LENEUTRE Prénom(s) PaulineNom marital  % de détention  Nb de parts ou actions  1 000,00

Naissance : Date 19/05/1991 N° Département 02 Commune CHAUNY Pays France

Adresse : N° 36 Bis Voie RUE HENRI MOREL  
Code Postal 60420 Commune SAINS-MORAINVILLERS Pays FranceTitre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

  
(1)
 Néant \*EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN

8 | 4 | 2 | 0 | 7 | 5 | 8 | 8 | 9DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICEADRESSE (voie) 58 Grande RueCODE POSTAL 60130

VILLE

LIEUVILLERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

### DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)
Amendes et pénalités	300
<b>TOTAL</b>	300

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)
<b>TOTAL</b>	

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
FNP DEPOT DES COMPTES 22	45
FNP JURIDIQUE 2022	420
PROV ELEC SICAE 05-12/23	641
PROV EAU 2023	110
FNP JURIDIQUE 2023	420
FNP SOCIAL 12/23	106
PROV CP 31/12/23	3 146
PROV CH/CP 31/12/23	509
<b>Total des charges à payer</b>	<b>5 396</b>

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA MEEKO (1+1/3)/12*1311.55			145		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>145</b>		

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	84207588900019	8891A
EURL MICRO CRECHE AU PAYS D'ALICE 58 Grande Rue  60130 LIEUVILLERS	<b>Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)</b>	

<b>I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	2 371
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

<b>II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT</b>		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 €x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	2 371
k	Dont plus value nette à long terme	
	<b>Total lignes h à k</b>	2 371
l	<b>BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 %</b> (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 %</b> (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

